

**PROJET DE CENTRALE DE
COGÉNÉRATION DE BÉCANCOUR PAR
TRANSCANADA ENERGY LTD**

Madame la Présidente,

Distingués membres de la commission,

Mesdames et Messieurs,

L'Association de la construction du Québec Région Mauricie – Bois-Francs – Lanaudière tient d'abord à remercier les membres de la commission de lui permettre d'exprimer son point de vue sur le projet de la centrale de cogénération de Bécancour de Transcanada Energy Ltd.

Mais avant d'aller plus loin, permettez-moi de vous donner un bref aperçu de notre organisme.

Présentation de l'Association de la construction du Québec

Région Mauricie – Bois-Francs – Lanaudière

L'Association de la construction du Québec Région Mauricie – Bois-Francs – Lanaudière (A.C.Q. – M.B.F.L.) est active depuis plus de cinquante-six (56) ans et dispense des services qui répondent aux besoins spécifiques de ses membres de la région. **L'A.C.Q. Région Mauricie – Bois-Francs – Lanaudière représente ses membres (entrepreneurs généraux, entrepreneurs spécialisés qui oeuvrent dans les secteurs résidentiel, institutionnel — commercial, industriel et génie civil) à tous les niveaux et offre une multitude de services comme la formation et le perfectionnement (gestion d'équipe, gestion de la sécurité, estimation, etc.) l'organisation de colloques d'information (nouvelles réglementations, juridiques etc.) jusqu'au support des opérations quotidiennes à l'aide de conseillers-experts. L'association sait se rendre utile auprès de tous ses entrepreneurs de la région, qu'ils aient un (1) seul ou plus de mille deux cents (1200) employés.**

Étant affiliée à l'Association de la construction du Québec (A.C.Q.), cela lui permet de s'impliquer au niveau des dossiers provinciaux dont celui d'agir comme agent patronal des secteurs institutionnel – commercial et industriel pour la négociation du renouvellement des conventions collectives. L'A.C.Q. représente dans ses négociations environ douze mille cinq cents (12 500) entreprises qui génèrent plus des soixante-cinq pour cent (65 %) des heures totales travaillées et déclarées dans l'industrie de la construction, soit environ soixante-dix millions (70 000 000) d'heures en 2002.

Introduction

Il est important de préciser que nous accueillons favorablement le nouveau projet de centrale de cogénération de Bécancour de Transcanada Energy Ltd qui répond à un besoin énergétique d'Hydro-Québec et de deux industries Norsk Hydro et PCI. Nos considérations à l'intérieur de ce mémoire porteront davantage sur les conséquences économiques et sociales de ce projet plutôt que sur les impacts environnementaux. D'autres intervenants à cette audience seront plus à même de les évaluer.

Les dernières années ont été marquées dans notre région par la réalisation de travaux de construction et de modernisation d'importance qui se termine en 2003 et début 2004, soit celui de l'usine Kruger-Wayagamak, projet de quatre cent quatre-vingt-treize millions (493 000 000) et l'aménagement hydroélectrique d'Hydro-Québec à Grand-Mère, projet de quatre cent cinquante-quatre millions (454 000 000) et qui représentent,

d'un point de vue social et économique, une source de développement majeur pour l'ensemble de notre collectivité.

Les travaux de construction de la centrale de cogénération de Bécancour ne peuvent que permettre à notre industrie régionale d'endiguer l'instabilité de l'emploi qui la caractérise, permettre l'utilisation et la conservation de nos ressources humaines dont l'expertise est reconnue à travers la province et bien au-delà.

L'importance d'un tel projet

En proposant la nouvelle centrale de cogénération de Bécancour, Transcanada Energy Ltd implante à l'intérieur de notre région, une ressource économique à long terme. Cet aménagement aura un impact important lors de sa construction, puisqu'il faudra plus de six cent quatre-vingt mille (680 000) heures de travaux pour la construction de l'usine, sur une période d'un peu plus de 2 ans, alors que le secteur industriel a généré un million deux cent vingt-trois mille (1 223 000) heures de travaux en Mauricie pour l'année 2002.

L'impact de cet investissement de quatre cent quatre-vingt-neuf millions (489 000 000,00 \$) est considérable, si l'on compare au trois cent huit millions¹ (308 000 000) d'investissement en immobilisation industrielle pour la Mauricie en 2002 et qui pourrait créer à lui seul, selon une méthode

1. Source Institut de la statistique du Québec, Investissement, Québec et ses régions perspectives révisées 2003.

de calcul d'investissement des besoins de main d'œuvre², de l'emploi pour trois cent quarante (340) personnes-années, soit en moyenne quatre cents (400) travailleurs différents qui vont travailler directement sur le chantier et plus de sept cent quatorze (714) personnes-année liées aux fournisseurs de notre industrie, sans compter les retombées en personnes-années en accommodation, restauration, logement, services etc. On peut donc estimer plus de mille six cents (1600) personnes-années.

Cette injection en emploi direct et indirect, aurait incontestablement, un effet bénéfique sur la santé de notre industrie dont le taux d'utilisation pourrait ainsi connaître une augmentation et ce, dans les quelques vingt-six (26) spécialités et occupations que regroupe notre industrie. Comme la moyenne d'âge de nos travailleurs est de 45 ans (38% ont plus de 50 ans) et que nous avons un besoin de relève pressant, sept mille deux cent (7 200) nouveaux salariés devraient intégrer notre industrie en 2004, dont quatre mille cinq cents (4 500) diplômés, et deux mille sept cents (2 700) salariés

2. Chiffres basés sur les statistiques d'une étude d'impact économique pour le Québec en faveur de la Commission de la construction du Québec en 1990.

qui devront apprendre avec des travailleurs expérimentés sur les chantiers en cours de construction, il nous faut donc assurer leur intérêt, leur développement et leur utilisation avec la réalisation de tel projet.

Si Transcanada Energy et SNC-Lavalin s'emploient à maximiser l'utilisation d'entrepreneurs régionaux de qualité comme ils s'y sont engagés, notre région qui connaît l'un des plus haut taux de chômage au Québec soit plus de 11.2 % (2002) pourrait bénéficier de l'activité économique engendré par notre industrie.

De plus la construction de cette centrale de cogénération permettra un impact économique supplémentaire à notre région à long terme, pour son entretien année après année, mais également à la consolidation de centaines d'emplois chez deux entreprises qui doivent constamment rivaliser d'ingéniosité pour trouver des sources d'économie pour rivaliser avec la concurrence mondiale. Transcanada Energy Ltd en fournissant de la vapeur à Norsk Hydro et Pionner, deux entreprises établies dans le parc industriel de Bécancour depuis plusieurs années, leur procurera une énergie à meilleur coût, tout en assurant une amélioration de l'environnement tel que stipulé dans le résumé Étude d'impact sur l'environnement au point 5.2 de la page 22.

« Les résultats obtenus pour la variante du projet sans SCR indiquent clairement que le projet proposé devrait améliorer la qualité de l'air, puisque les concentrations maximales et moyennes projetées seront inférieures à la contribution actuelle des chaudières de Norsk Hydro et de PCI. Le Nox est le contaminant dont l'augmentation des émissions est la plus grande. Pour les autres contaminant classiques, tels que CO et les particules, le projet aura un impact encore plus positif sur la qualité de l'air puisque les émissions vont augmenter dans une proportion beaucoup plus faible que pour les Nox. Pour le SO₂, le projet apporte une réduction relativement importante (plus de 700 T/an) par rapport aux émissions totales de la zone industrielle due à la formation des chaudières alimentée à l'huile lourde ».

Conclusion

L'ACQ – MBFL ne peut qu'être d'accord avec la mise en place proposée de cette nouvelle centrale de cogénération de Bécancour de Transcanada Energy, étant donné l'impact économique élevé lors de la construction pour tous les secteurs de notre région, l'utilisation et le développement de nos ressources humaines, de l'apport concurrentielle pour deux autres entreprises très importantes pour notre économie Norsk Hydro et PCI, et de l'amélioration du bilan de la qualité de l'air suite à l'abandon des chaudières à l'huile lourde de ces industries, tout en comblant un besoin énergétique demandé par Hydro-Québec.

Merci, madame la Présidente, madame la Commissionnaire et membres du comité, Mesdames, Messieurs, d'avoir reçu nos commentaires.